

# Action 1 : Soins palliatifs (DPC) ÉLIGIBLE AU DPC

## Fiche technique

### Secteurs

Sanitaire et Médico-social

### Public

Professionnels de santé :  
médecins, cadres de santé,  
infirmiers, aides soignants,  
psychologues

### Durée

2 jours consécutifs

### Organisme de formation

➔ EFORS

### Coût

Tarif OPCO Santé : 160 €/stagiaire

## Lieux & dates

### ➔ Groupe 1

#### AMIENS

Les 12 & 13 mars 2020

### ➔ Groupe 2

#### AMIENS

Les 14 & 15 mai 2020

### ➔ Groupe 3

#### AMIENS

Les 10 & 11 sep. 2020

## Objectifs

- ➔ Acquérir des connaissances à propos de la démarche palliative selon le guide des bonnes pratiques
- ➔ Appréhender la législation et la réglementation autour de la démarche palliative et de l'accompagnement en fin de vie
- ➔ Connaître les spécificités et les questions de la prise en charge palliative au niveau des soins relationnels et techniques
- ➔ Exprimer leurs difficultés, travailler sur leurs représentations

## Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

## Contenu

- ➔ Déterminer les attentes des participants et commencer à former le groupe
- ➔ Evaluer les connaissances des participants
- ➔ Reposer le contexte des soins palliatifs et délimiter le cadre d'intervention en service non spécialisé
- ➔ Appréhender le cheminement psychologique du patient en fin de vie pour adopter la bonne posture
- ➔ Définir la douleur et en comprendre le processus
- ➔ Evaluer la douleur et participer à son traitement
- ➔ Reconnaître les principaux symptômes liés à la fin de vie afin de les soulager
- ➔ Comprendre les besoins de la famille et des proches afin de proposer un accompagnement adapté à la situation
- ➔ Optimiser son positionnement professionnel – Développer sa réflexivité pour donner du sens aux situations
- ➔ Inscrire ses pratiques dans le cadre d'une approche éthique de la personne en fin de vie
- ➔ Déterminer les axes d'amélioration des pratiques professionnelles et les indicateurs à suivre

## Pour rappel

- ➔ *Le financement de cette action est à la charge de l'adhérent (versement volontaire, fonds propres, budget formation interne...).*
- ➔ *Nous vous invitons à vous rapprocher de votre Conseiller Emploi-Formation pour étudier les modalités financières.*